

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Municipal est convoqué le **LUNDI 11 JANVIER 2021 à 20 H 15** à l'Espace Rabelais à SMARVES pour délibérer sur l'ordre du jour qui suit :

- ❖ **Approbation du compte rendu de la réunion du 2 décembre 2020**
- ❖ **Pôle Associatif de la rue des Coteaux**
 - Interventions d'un bureau de contrôle technique et d'un coordinateur sécurité protection santé.
 - Présentation de l'Avant Projet Définitif et sollicitation des demandes de subventions.
- ❖ **Avenant à la convention avec l'AT86 pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme.**
- ❖ **Contrôle des installations électriques et de gaz dans nos locaux communaux. Choix d'un bureau de contrôle.**
- ❖ **Contrôle de la qualité de l'air dans les locaux scolaires et évaluation de la présence de radon dans ces mêmes locaux. Choix d'un cabinet de mesures.**
- ❖ **Convention avec SORÉGIES pour la maintenance des éclairages sportifs du stade de la Futaie.**
- ❖ **Commerces et services durant la crise sanitaire. Abandon de loyers.**
- ❖ **Budget principal 2020 - Décision modificative n°3.**
- ❖ **Construction du stade de Tir à l'Arc - Mise à disposition de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, du terrain d'assiette.**
- ❖ **Lotissement de la Clorine - Nouvelle détermination des prix de vente des terrains.**
- ❖ **Location du pavillon communal sis au 2 rue Rabelais à Smarves**
- ❖ **Abandon du projet Ages et Vie et études d'un projet de substitution.**
- ❖ **Mise en place du règlement intérieur du Conseil Municipal.**
- ❖ **Solidarité Nationale et Internationale.**
- ❖ **Nouvelle population légale de Smarves.**
- ❖ **Informations et questions diverses.**

Le Maire

Philippe BARRAULT